

La vague d'industrialisation des régions côtières de la Chine dans les années quatre-vingt

Françoise Lemoine*

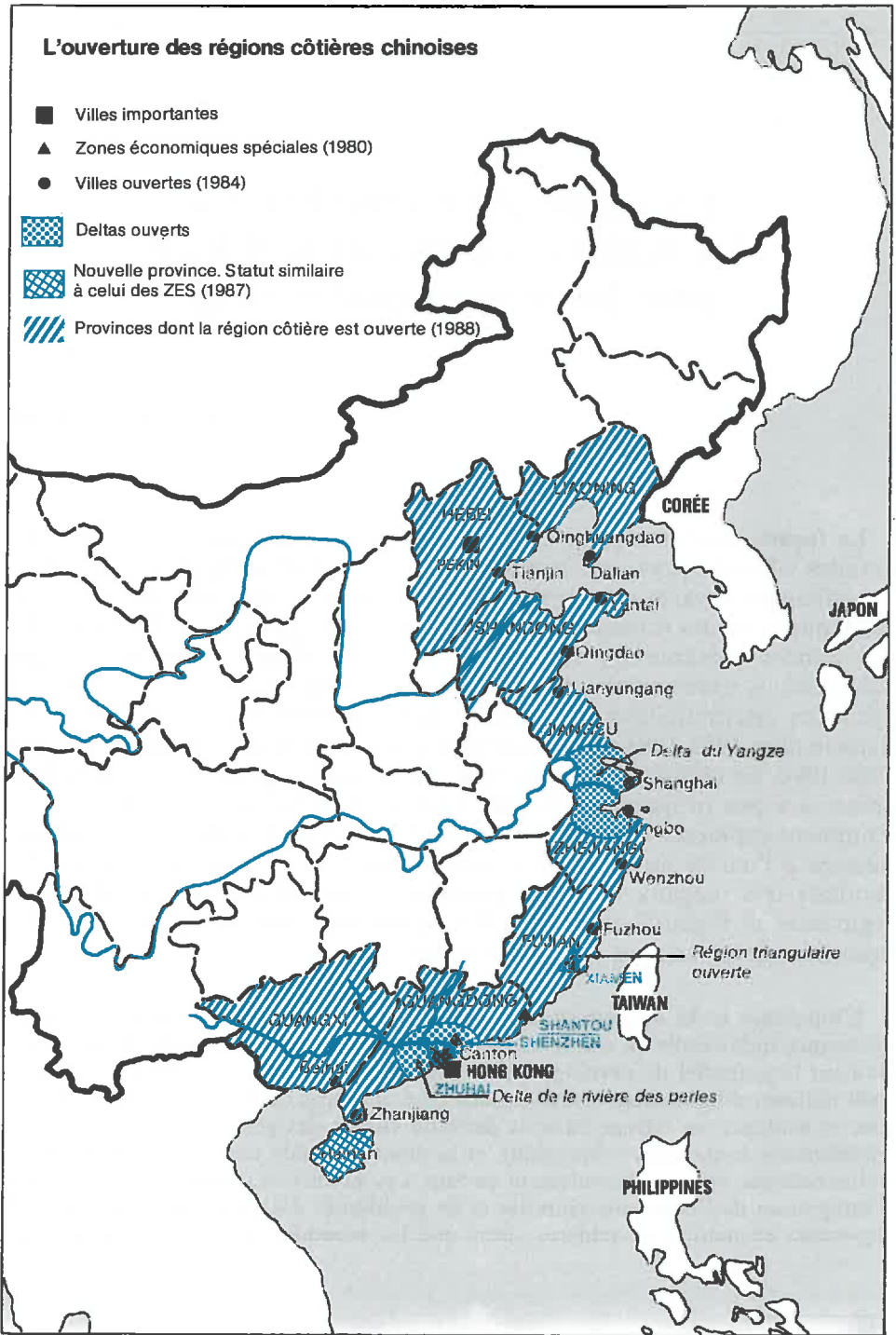
La façade maritime de la Chine englobe sept provinces et trois des plus grandes villes du pays ; elle regroupe 400 millions d'habitants sur 10 % de la superficie du pays, et son degré d'urbanisation et d'industrialisation est plus élevé que celui des provinces de l'intérieur. Cette région a été choisie à la fin des années soixante-dix comme fer de lance d'une nouvelle politique économique, axée sur une plus grande autonomie locale et l'ouverture aux échanges internationaux. Ces orientations, arrêtées pour la première fois dans le plan 1981-1985, ont été confirmées lors de la mise en place du plan 1986-1990. En réalité, le poids de cette région dans la production industrielle chinoise a peu progressé et sa part dans les exportations a même régressé. Comment expliquer ce résultat décevant ? L'analyse des mécanismes économiques à l'œuvre au cours des années quatre-vingt met en évidence des résultats très inégaux selon les provinces, l'apparition de tensions inter-régionales et l'insuffisance des effets d'entraînement escomptés entre les nouveaux et les anciens pôles industriels.

L'ouverture et la décentralisation économique qui ont accompagné la rapide croissance industrielle en Chine au cours des années quatre-vingt ont attiré l'attention sur le potentiel de développement des régions situées sur sa façade maritime (400 millions d'habitants). L'analyse des performances de celles-ci de 1981 à 1987 met en évidence un clivage entre la perte de vitesse des grands centres industriels traditionnels (notamment Shanghai), et la montée rapide des provinces les moins industrialisées, situées généralement au Sud. Les premières pâtissent des difficultés d'intégration de l'économie chinoise et de problèmes d'approvisionnements inter-régionaux en matières premières, alors que les secondes ont réussi à adopter un

* *Françoise Lemoine est chargée de mission au CEPPII. Cette étude a été réalisée avec la collaboration de Geneviève Barré.*

L'ouverture des régions côtières chinoises

- Villes importantes
- ▲ Zones économiques spéciales (1980)
- Villes ouvertes (1984)
- ▣ Deltas ouverts
- ▤ Nouvelle province. Statut similaire à celui des ZES (1987)
- ▥ Provinces dont la région côtière est ouverte (1988)



mode de croissance tirée par la demande sur un marché en forte expansion. Ce mouvement d'industrialisation est loin d'être assimilable à l'essor dispersé d'entreprises rurales, puisqu'il s'accompagne d'une montée en puissance des plus grandes entreprises. Les capitaux étrangers ont joué un rôle d'accélérateur, dans la province de Canton surtout.

Décentralisation économique et promotion des régions côtières

La stratégie économique adoptée en Chine dans les années quatre-vingt a modifié le contexte dans lequel s'était inscrit jusqu'alors le développement régional. Elle a mis au premier rang l'objectif de maximiser la croissance et d'accélérer la modernisation économique du pays et fait de la décentralisation un moyen pour dynamiser les initiatives locales et mobiliser plus largement les ressources humaines et matérielles, au prix d'un reflux de la planification centrale. L'impératif d'autosuffisance a fait place à des efforts pour développer les spécialisations et les complémentarités, tant au plan régional que national. Dans cette logique, la volonté de tirer parti de l'avance économique des régions côtières et de leur position géographique a pris le pas sur le souci à court terme d'égaliser les niveaux de développement régionaux.

La décentralisation économique

Les réformes économiques en cours de 1979 à 1988 ont libéré le potentiel de croissance de la sphère des activités en marge de la planification centrale. Elles ont laissé renaître les entreprises privées, restitué aux entreprises collectives leurs facilités de gestion, décollectivisé l'agriculture et favorisé la montée en puissance des industries rurales. Dans les relations entre le gouvernement central et les autorités provinciales, entre les administrations et les entreprises, on a généralisé les « contrats de responsabilité ». Les instances locales y ont gagné une marge de manœuvre économique importante face à Pékin, tout en maintenant leur tutelle sur les entreprises[1]. Parallèlement le gouvernement central s'est désengagé de la tutelle de nombre d'entreprises d'État au profit des provinces ; il a mis fin à son monopole sur les circuits financiers (développement de l'autofinancement des entreprises, du crédit bancaire, des émissions d'actions et obligations) ; à partir du milieu des années quatre-vingt, il a laissé se diversifier les circuits commerciaux en légalisant un régime de prix flexibles pour les échanges industriels hors plan, qui en 1987 couvraient environ la moitié de la production industrielle[2]. La flexibilité des mécanismes économiques a progressé de façon différenciée selon les provinces. D'abord, parce qu'un plus ou moins grand degré d'autonomie leur a été laissé pour introduire les réformes, comme d'ailleurs pour s'ouvrir sur l'extérieur, et à cet égard la province

de Canton a joué un rôle pilote ; ensuite, parce que leurs structures industrielles (poids des entreprises d'État et des grandes entreprises) laissaient plus ou moins d'espace pour le développement d'une sphère d'activités périphériques.

La décentralisation fiscale

Les réformes économiques ont eu des répercussions fiscales[3]. Avant 1978, le budget de l'État était un puissant moyen de redistribution des ressources financières. Alimentés essentiellement par les impôts indirects et les prélèvements sur les bénéfices des entreprises d'État, les revenus budgétaires représentaient en 1978 30 % du PNB. Ce chiffre est tombé à 18 % en 1988 en raison d'une part des dispositions laissant aux entreprises d'État une part importante de leurs profits aux fins d'auto-financement et d'intéressement « matériel » du personnel ; et en raison, d'autre part, du rythme de croissance du secteur d'État plus faible que celui de l'ensemble de l'économie, ce qui a réduit le rendement de l'impôt. Celui-ci a en outre été affecté par les modifications du système fiscal, qui ont conduit à des taux d'imposition dégressifs, dans la mesure où un souci incitatif a conduit à taxer plus légèrement la part des profits excédant les normes ou les prévisions[4].

Les relations fiscales entre le centre et les provinces au sein du budget de l'État qui est le budget consolidé des différents niveaux de l'administration territoriale, ont aussi subi des aménagements. D'un côté, le gouvernement central a accru ses recettes fiscales propres, et dépend beaucoup moins désormais des recettes fiscales que les autorités locales des provinces riches (la plupart des provinces côtières) sont tenues de lui rétrocéder. Mais de l'autre, une part croissante de ses revenus dérive du recours aux emprunts internes et externes. Une moindre dépendance à l'égard des instances locales s'est résolue finalement par un gonflement de la dette publique (tableau 1).

Du côté des dépenses, le budget central est de plus en plus lourdement grevé par les subventions aux provinces pauvres : un tiers des ressources disponibles y sont consacrées ; le poids de ces subventions dans le PNB a pratiquement doublé entre 1985 et 1989 (de 1,8 % à 3,8 %). Ainsi l'aide au développement, financée par Pékin, apparaît comme une contrepartie nécessaire dans la stratégie de développement qui a opté délibérément pour la promotion des régions les plus industrialisées et les plus ouvertes. La redistribution des ressources financières entre régions a été maintenue, au prix d'une tension de plus en plus forte sur les ressources du gouvernement central, et d'une réduction de ses capacités d'intervention dans les autres domaines : en 1981 le budget de l'État finançait 28 % des investissements en capital fixe du pays, cette proportion est tombée à moins de 10 % en 1988.

Certes, les revenus collectés au niveau provincial ont relativement décliné mais, d'une part, ceci a été compensé par les importantes subventions centrales aux provinces pauvres ; d'autre part, les autorités locales ont bénéficié des « fonds extra-budgétaires », dont la montée a accompagné la décentralisation financière : les relations paternalistes qu'entretiennent les administrations locales avec les entreprises, et les fonctions sociales très larges qui reviennent aux entreprises font que les

fonds extra-budgétaires des entreprises irriguent toute l'économie locale. Les autorités locales disposent d'une grande latitude de fait dans le domaine fiscal qui les autorise à poursuivre leurs propres objectifs de promotion régionale[5].

TABLEAU 1

La décentralisation fiscale

	1980	1985	1989 (estimations)
En % du PNB			
Dépenses du budget de l'État	28,2	22,2	18,4
Dépenses budgétaires du gouvernement central	14,0	9,6	7,4
Fonds extrabudgétaires	12,9	18,4	18,4 *
En % des revenus du gouvernement central :			
— recettes fiscales propres	34,7	61,1	57,3
— emprunts internes et externes	7,8	9,3	15,9
— transferts fiscaux des provinces	57,5	29,5	26,6
— subventions aux budgets des provinces	—	15,4	33,6

* 1987.

Sources :

— 1980 : F. Lemoine, « Le système financier chinois », Économie Prospective Internationale;
 — 1985 : FMI;
 — 1989 : « Rapport sur le projet de budget pour 1989 », Beijing Information, 1^{er} mai 1989;
 — China's statistical year-book 1988.

Une politique délibérée en faveur des régions côtières

Depuis les années cinquante jusqu'à la fin des années soixante-dix le rééquilibrage de la géographie industrielle du pays au profit des provinces de l'intérieur moins développées, et au prix d'un recul de la domination des régions du Nord-Est, a été une constante de la stratégie économique. Des efforts d'investissement massifs ont ainsi été réalisés pour « désenclaver » les premières, par la construction d'infrastructures de transport, et y jeter les bases d'une industrie lourde[6]. Pendant les années d'isolement diplomatique, ces priorités coïncidaient avec des préoccupations de sécurité : disperser les centres industriels pour atténuer la vulnérabilité de l'économie chinoise. Cette politique, qui impliquait des coûts économiques élevés, a de fait réussi à atténuer la prépondérance de la façade maritime dans l'industrie, sans pour autant réduire de façon sensible les écarts régionaux d'industrialisation (tableau 2). Dans la stratégie des années quatre-vingt, l'ouverture au commerce international et aux capitaux étrangers va de pair avec la décision d'accélérer le développement industriel des provinces côtières.

Les six provinces et trois grandes municipalités (Shanghai, Pékin, Tientsin) qui forment la façade maritime de la Chine concentrent sur 10 % de la superficie du pays (1 million de km²) une population de plus de 400 millions d'habitants et une main-d'œuvre de 207 millions de personnes (1988). Cette zone a un degré d'urbanisation et un niveau d'industrialisation et d'ouverture nettement supérieurs à la

TABLEAU 2

Écarts d'industrialisation entre la côte et l'intérieur

	1952 (Prix 1952)	1957 (Prix 1952)	1979 (Prix 1970)	1981 (Prix 1980)	1987 (Prix 1980)
Part dans la production industrielle :					
— Chine	100	100	100	100	100
— provinces de l'intérieur	33,1	36,1	41,0	41,1	40,4
— provinces côtières	66,9	63,9	59,0	58,9	59,6
Production industrielle par habitant (milliers de renminbi) :					
— Chine	52	119	437	520	959
— provinces de l'intérieur	29	70	310	342	618
— provinces côtières	101	195	746	817	1 532

Sources :

— Production industrielle :

1952, 1957 : N. R. Lardy [6], p. 182;

1979 : Banque mondiale, China : socialist economic development, 1981;

1987 : China Statistical yearbook, 1988.

— Population :

1953-1957 : Nai-Ruenn Chen, Chinese economic statistics, Adline publishing Cy, 1967;

1979 : Banque mondiale, China : socialist economic development, 1981.

moyenne chinoise. La production industrielle par habitant y est 2,5 fois plus élevée et les exportations par habitant 3 fois plus élevées que dans les provinces de l'intérieur. La structure industrielle est nettement tournée vers les secteurs manufacturiers, industries mécaniques, chimiques, textiles, et relativement moins vers l'exploitation des ressources naturelles et agricoles (tableau 3).

TABLEAU 3

Place des provinces côtières dans l'économie chinoise

En % (Chine = 100)

	1981	1987
Revenu national	51,9 *	52,1
Population	37,8	37,3
Emploi	39,8	39,2
Dont : urbain	45,0	44,1
rural	38,2	37,6
Exportations	75,8 *	60,0
Production agricole **	38,9	40,6
Production industrielle	58,9	59,6
Dont : énergie	46,0	40,7
métallurgie	58,8	54,6
textile	67,4	71,3
chimie	64,8	62,9
alimentaire	47,8	46,8
bois-papier-divers	58,6	55,7
mécanique	62,9	64,3
matériaux de construction	57,4	55,7

* 1983.

** Sans les industries rurales.

Source : Base de données CEPII, à partir des annuaires statistiques de la Chine.

Dès la fin des années soixante-dix a émergé une stratégie de développement différencié de l'espace économique chinois : le plan 1981-1985, adopté en décembre 1982, met au premier rang des objectifs de la politique régionale celui de « mettre en valeur la puissance économique des régions côtières, en tirant profit de leurs points forts, afin de promouvoir le développement de l'économie dans l'intérieur du pays » [7]. Il s'agit donc d'utiliser les avantages comparatifs que leur confèrent dans le pays leur niveau technique, l'abondance de main-d'œuvre, l'accès aux marchés et aux capitaux étrangers, pour accélérer le développement de leurs industries manufacturières. Les régions de l'intérieur se voient assigner comme tâche « d'accélérer l'édification de l'industrie énergétique, des transports et des communications, et des matières premières, et de soutenir le développement des régions côtières ». Le 7^e plan quinquennal (1986-1990) reprend et précise ces grandes options [8]. Il définit la spécialisation des régions côtières dans les industries modernes, les biens de consommation durables et les nouvelles technologies, les industries d'exportation ; le centre et l'ouest du pays devant privilégier l'exploitation des ressources naturelles, énergétiques, agricoles et les industries lourdes. L'idée qu'à terme l'avance des régions côtières aura un effet d'entraînement sur l'ensemble de l'économie a explicitement remplacé l'objectif immédiat d'égaliser les niveaux de développement.

Au premier rang de l'ouverture

Depuis la création des premières zones franches (1979) jusqu'à la décision de faire de l'île de Hainan une « super-zone économique spéciale » (1988), en passant par l'ouverture de quatorze villes côtières (1984), des zones de delta en 1985 (celui du Yangtsé autour de Shanghai et celui de la rivière des Perles dans la province de Canton), puis de nouvelles régions en 1988, les dirigeants ont multiplié les lieux de contacts sur la côte entre la Chine et le reste du monde.

Une relative imprécision règne sur le statut de certaines de ces zones ouvertes, et leur définition géographique est évolutive [9][10]. Néanmoins, en dix ans, une hiérarchie dans le degré d'ouverture s'est clairement mise en place.

Dès que furent autorisés les investissements directs de l'étranger, quatre zones économiques spéciales (ZES) furent créées pour servir de laboratoire à ces nouvelles formes de coopération internationale [11]. Enclaves en territoire chinois, elles offrent des conditions préférentielles aux investissements étrangers. Certains de ces privilèges sont désormais aussi accordés par d'autres zones ouvertes, comme la réduction de l'impôt sur le bénéfice des entreprises mixtes (de 30 à 15 %) ou l'entrée en franchise douanière des produits importés pour être réexportés après transformation ; d'autres demeurent : l'autonomie des autorités locales pour décider les projets d'investissements étrangers ou encore la proportion élevée des devises conservées sur place (100 % des recettes d'exportation jusqu'au début 1989, 80 % depuis). Mais, d'autre part, elles ont eu le droit d'anticiper et d'expérimenter les réformes des mécanismes économiques : en matière d'embauche (contrats temporaires), de fixation des prix, de cession des terrains (par adjudication), d'implantation d'agences de banques étrangères.

Dans les provinces où elles ont été créées (provinces de Canton et du Fujian) ces ZES font désormais partie de régions plus vastes ouvertes aussi aux opérations internationales de délocalisation industrielle. Avec ses trois ZES et son delta largement ouvert, la province de Canton a vu progressivement s'estomper sa frontière avec l'économie de Hong Kong[12].

A cet égard les autres villes ouvertes ne peuvent offrir l'équivalent : les zones de développement économique et technique qu'elles ont établies sont de simples zones industrielles où les investisseurs étrangers jouissent de dispositions juridiques et fiscales analogues à celles offertes dans les ZES. Elles peuvent avoir d'autres atouts : Shanghai, par exemple, s'efforce de faire valoir sa tradition industrielle et sa main-d'œuvre qualifiée. Mais l'environnement économique y demeure peu perméable aux influences extérieures.

Au début de 1988, Zhao Ziyang, alors Premier ministre, donnait aux orientations du développement de l'ensemble de la façade maritime un tour encore plus accusé en prônant une économie tournée sur l'extérieur et insérée dans la division internationale du travail par l'extension des opérations d'assemblage, de sous-traitance, de transformation de produits importés, et l'accélération des industries à forte intensité de main-d'œuvre. Cette nouvelle impulsion devait étendre à l'ensemble des régions côtières la stratégie jusque-là développée surtout à Canton et faire de la délocalisation un moyen de restructurer l'économie de la Chine côtière[13].

Gagnants et perdants dans la course au développement industriel

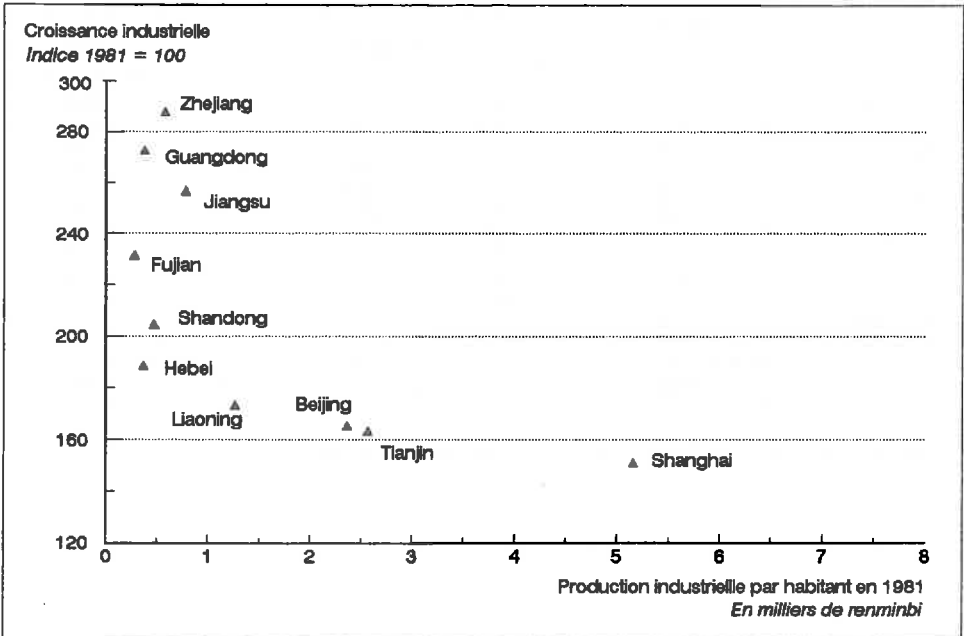
En dépit des orientations de politique économique prises en leur faveur depuis dix ans, le poids de l'ensemble de ces provinces côtières dans l'industrie chinoise a à peine progressé et son rôle dans les exportations a décliné (tableau 3). Cela suggère que les grands déséquilibres spatiaux de l'économie chinoise ne se sont pas aggravés, mais peut-on en conclure que la promotion de cette zone comme fer de lance de la modernisation économique a fait long feu ?

Un front maritime à deux vitesses

En fait les caractères généraux de cette façade maritime recouvraient au début des années quatre-vingt une grande variété de situations économiques régionales. Le degré d'industrialisation (mesuré par la production industrielle par habitant) souligne l'avance de Shanghai, acquise pendant l'âge d'or du capitalisme chinois au début du siècle[14], dans une moindre mesure celle des deux autres grands centres industriels, Pékin et Tianjin, et ainsi que celle de la province du Liaoning où les bases

GRAPHIQUE 1

Provinces côtières :
niveau d'industrialisation et croissance industrielle entre 1981 et 1987



Source : base de données du CEPII à partir des annuaires statistiques de la Chine

industrielles furent jetées dans les années trente. Les six autres provinces dont la plus petite, le Fujian, a 28 millions d'habitants, et la plus grande, le Shandong, 80 millions, ont des niveaux de développement hétérogènes qui les situent en 1981 de part et d'autre de la moyenne chinoise (tableau 4).

Or les différentes provinces qui composent cet ensemble ont connu au cours des années quatre-vingt des tendances économiques divergentes : certaines sont en nette perte de vitesse, ce sont les provinces les plus industrialisées, et situées dans la partie Nord de la côte — Beijing, Tianjin, Hebei, Liaoning, Shanghai — ; les autres sont en rapide croissance, ce sont les provinces les moins industrielles, situées au Sud, à l'exception de la province du Jiangsu, géographiquement au nord de Shanghai, mais qui rejoint par sa dynamique celles du Sud. Le graphique 1 met en évidence la relation inverse qui s'est établie au cours des années quatre-vingt entre le niveau de production industrielle par habitant et le rythme de la croissance industrielle.

TABLEAU 4

Évolution de la production industrielle des provinces côtières

Prix constants 1980

	Population 1988 (millions)	Production industrielle par habitant		Parts dans l'industrie	
		1981 (renminbi)	1988	1981	1987
Chine	1 096,1	520	1 056	100,0	100,0
Beijing	10,8	2 401	3 763	4,2	3,4
Tianjin	8,4	2 615	4 194	3,9	3,1
Hebei	58,0	414	780	4,2	4,0
Liaoning	38,2	1 277	2 215	8,7	7,5
Shanghai	12,6	5 234	7 726	11,8	8,9
Jiangsu	64,4	775	2 161	9,0	11,5
Zhejiang	41,7	552	1 721	4,1	5,9
Fujian	28,5	320	821	1,6	1,8
Shandong	80,6	465	1 065	6,6	6,7
Guangdong	59,3	425	1 285	4,8	6,6
Côte	402,4	817	1 739	58,9	59,6

Source : Base de données CEPII, à partir des annuaires statistiques de la Chine.

La redistribution des cartes dans l'industrie manufacturière

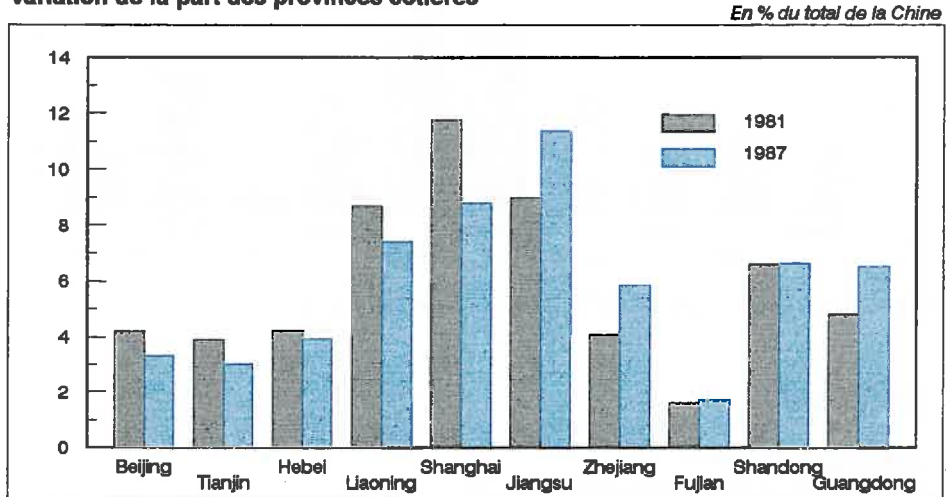
On a testé dans un premier temps l'hypothèse selon laquelle les évolutions des provinces pouvaient résulter de leurs structures industrielles. Les tendances sectorielles de la croissance depuis 1979 pouvaient avoir défavorisé des régions initialement mal positionnées. L'analyse menée au niveau de 9 secteurs industriels indique qu'il n'en est rien. En 1981 les structures industrielles des différentes provinces côtières disposaient d'un potentiel de croissance analogue. Mais les performances sectorielles réalisées de 1981 à 1987 se révèlent dans le cas des provinces du Nord nettement inférieures, et dans le cas de celles du Sud nettement supérieures, à la moyenne chinoise.

Il y a donc eu, au cours de cette période, émergence au Nord et au Sud, de dynamiques régionales propres qui divergent toutes deux nettement des tendances de l'ensemble du pays (graphique 2). La redistribution des cartes entre régions en progrès et régions en perte de vitesse a été particulièrement ample dans quatre

secteurs : les constructions mécaniques, les industries textiles, les industries chimiques, le secteur bois-papier-divers, c'est-à-dire les principales branches manufacturières. L'offre des autres secteurs est en effet plus dépendante des conditions naturelles (énergie, métallurgie) ou de la demande locale (industrie alimentaire et matériaux de construction).

GRAPHIQUE 2

Production industrielle : variation de la part des provinces côtières



Source : base de données CEPII, à partir des annuaires statistiques de la Chine

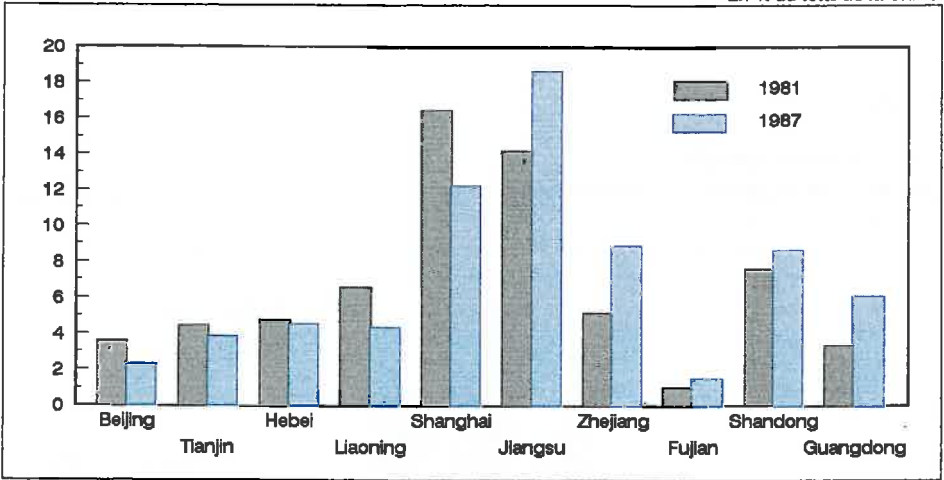
Ainsi les pertes de Shanghai, manifestes dans tous les secteurs, sont particulièrement lourdes dans le textile, la mécanique, la chimie, le bois-papier-divers. Dans la production industrielle chinoise, la première position est désormais occupée par le Jiangsu, et les provinces de Canton et du Zhejiang progressent aussi rapidement (graphiques 3 à 6). Au Nord, les industries du Hebei et certains secteurs du Liaoning résistent relativement mieux au déclin que les grandes cités côtières, ce qui suggère que les difficultés d'approvisionnement en matières premières dans les centres dépourvus d'arrière-pays et dépendantes des « importations » en provenance d'autres provinces, ont dû peser sur leurs activités.

Il y a eu certes, dans l'ensemble de la Chine, une amélioration des prix relatifs des matières premières et de l'énergie, des produits intermédiaires, mais insuffisante pour rehausser leur rentabilité au niveau de celle des industries manufacturières, et pour mettre leur progression en phase avec les besoins de ces dernières.

GRAPHIQUE 3

Industrie textile :
variation de la part des provinces côtières

En % du total de la Chine

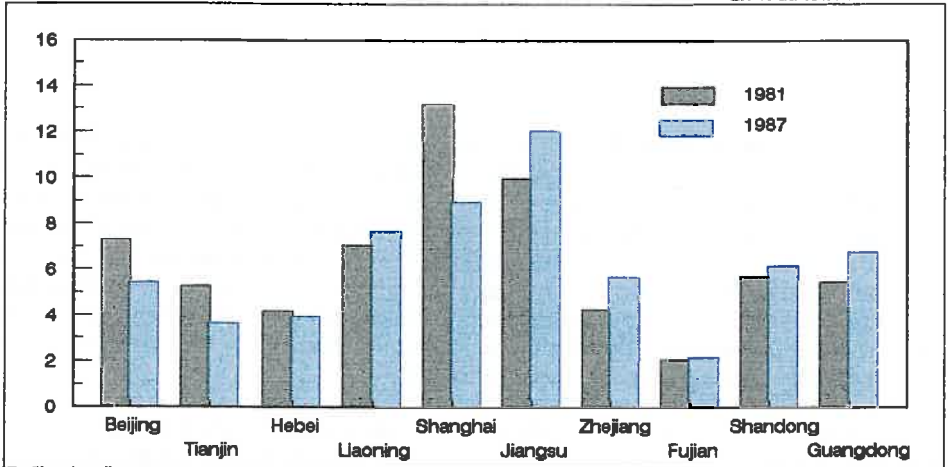


Source : base de données CEPII, à partir des annuaires statistiques de la Chine

GRAPHIQUE 4

Industrie chimique :
variation de la part des provinces côtières

En % du total de la Chine

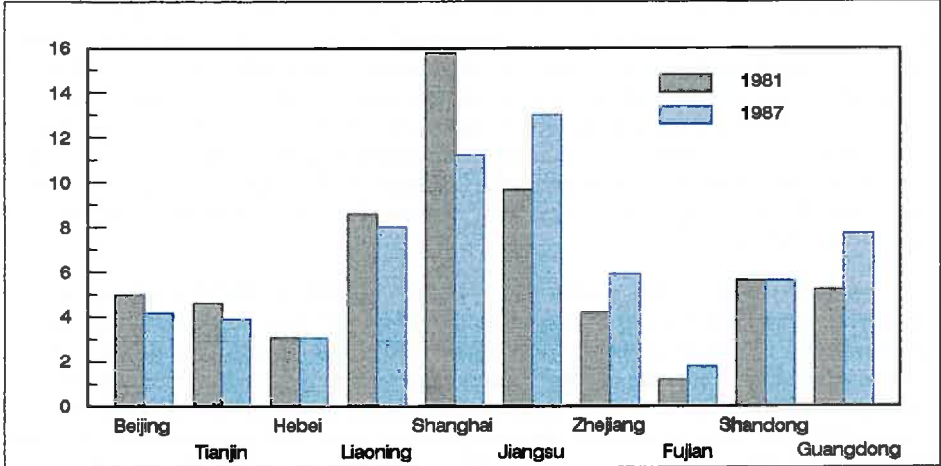


Source : base de données CEPII, à partir des annuaires statistiques de la Chine

GRAPHIQUE 5

Industrie mécanique :
variation de la part des provinces côtières

En % du total de la Chine

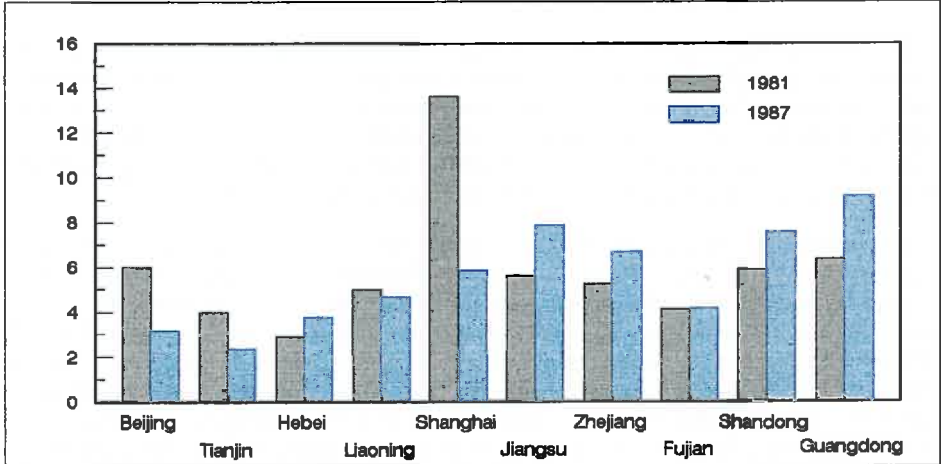


Source : base de données CEPII, à partir des annuaires statistiques de la Chine

GRAPHIQUE 6

Bois, papier, divers :
variation de la part des provinces côtières

En % du total de la Chine



Source : base de données CEPII, à partir des annuaires statistiques de la Chine

Insuffisamment réformé, le système de prix a ainsi perpétué les déséquilibres entre l'offre et la demande, maintenu les conditions d'un échange inégal et conduit au renforcement des protectionnismes locaux : les producteurs de matières premières par exemple ont tout intérêt, compte tenu des prix en vigueur, à développer leurs industries de transformation (ou alors à les « exporter » à des prix sortant largement des fourchettes autorisées, d'où la multiplication des trafics); il en résulte des difficultés d'approvisionnement inter-provincial pour certaines entreprises industrielles. Ce phénomène est particulièrement ressenti à Shanghai, dont l'industrie est confrontée à une double concurrence, en amont pour l'accès aux matières premières, en aval par les industries manufacturières des provinces voisines. Les efforts pour développer la coopération régionale, avec notamment le projet d'une grande région économique regroupant quatre provinces autour de Shanghai (Jiangsu, Zhejiang, Shandong, Jiangxi) ont, semble-t-il, achoppé sur l'irrésistible montée des rivalités inter-provinciales[15].

Le recul des interventions centrales, de leur capacité à régir les échanges inter-industriels entre grandes entreprises par-delà les barrières provinciales, apparaît dès lors comme une menace pour l'intégration de l'économie. Dans le contexte actuel où la réforme des prix est gelée, ces tendances fournissent des arguments aux partisans d'un regain de planification centrale. La permanence des administrations locales qui continuent à contrôler les réseaux du commerce et le maintien des distorsions de prix font que l'activité économique tend à épouser les clivages géographico-administratifs. Avec le reflux de la capacité du gouvernement à mobiliser et redistribuer les ressources, le paternalisme des autorités locales à l'égard des entreprises — publiques, collectives et privées — de leur ressort, devient un facteur de fragmentation de l'économie chinoise[16].

Spécialisations

Les données statistiques à un niveau sectoriel plus fin montrent pour l'année 1987 un état des spécialisations intra-sectorielles qui tend à confirmer ces phénomènes; elles font apparaître d'autres facteurs sous-jacents aux écarts de croissance sur la façade maritime : l'essor industriel exceptionnellement rapide des industries des provinces du Sud semble avoir été branché sur des produits en forte demande interne, et notamment les biens de consommation durable (tableau 5).

Les industries provinciales ont, en effet, en 1987 des positions très différentes au sein des quatre secteurs où se sont opérés l'essentiel des gains et pertes. Dans l'industrie textile les performances des différentes provinces apparaissent directement liées aux conditions de leur approvisionnement en matières premières. En effet, la production de tissus qui a encore un poids prépondérant dans le secteur textile en Chine (75 %) repose à plus des trois quarts sur des matières premières agricoles, dont la production est concentrée dans trois provinces : le Jiangsu (11 % de la production chinoise de coton, 21 % de celle de soie), le Shandong (30 % de la production nationale de coton) et le Zhejiang (24 % de la production de soie). Ces trois provinces ont nettement poussé leur avantage dans la fabrication chinoise de

TABLEAU 5

**Principaux points forts industriels des régions côtières du Sud en 1987
(parts dans la production chinoise)**

En % (Chine = 100)

	Industrie Total	Tissus	Fibres chimiques	Produits en matières plastiques	Équipement électrique	Élec- tronique	Artisanat	Meuble
- Jiangsu	11,5	19,9	22,4	16,3	12,7	18,6	12,6	10,4
- Zhejiang	5,9	9,6	4,6	11,7	9,1	4,7	11,4	5,9
- Fujian	1,8	1,2	2,5	4,1	1,5	4,8	3,8	3,0
- Guangdong	6,6	5,4	7,9	10,9	12,9	13,3	16,2	12,4

Source : Base de données CEPPII, à partir des annuaires statistiques de la Chine.

tissus (portant leur part de 30 % à 40 %) au détriment de Shanghai (qui régresse de 18 % à 12 %). Les provinces, dépourvues de matières premières agricoles pour l'industrie textile, ont vigoureusement développé leurs productions de fibres chimiques (Shanghai, et à un moindre degré le Liaoning et Tianjin) ; mais les autres (le Jiangsu, notamment) se placent aussi sur ce secteur où les besoins sont en forte expansion et dépendent largement des approvisionnements extérieurs. La substitution d'importation dans un secteur de forte demande interne en fait un secteur particulièrement porteur[17].

Dans l'industrie chimique, la position des différentes provinces montre une spécialisation très forte du Sud, notamment des provinces du Jiangsu, Zhejiang, Canton, dans la fabrication de produits manufacturés en plastique (la moitié de la production chinoise). Il s'agit d'un secteur où la demande est en rapide croissance, liée à une multiplicité d'usages (matériaux de construction, films plastiques pour l'agriculture, biens de consommation, etc.). Le recul très important des provinces du Nord dans l'ensemble de l'industrie chimique coïncide avec une structure de production où se retrouve l'ensemble du spectre.

Dans les constructions mécaniques, où s'est aussi produit un réaménagement des positions relatives des différentes provinces, on observe de même des spécialisations contrastées. Ainsi, la plupart des provinces dynamiques font apparaître une spécialisation de leurs productions dans les équipements électriques ou électroniques, et au contraire le faible poids des secteurs traditionnels de l'industrie lourde (machines, matériel de transport). La structure de production de ces provinces paraît ainsi s'être adaptée à la très forte demande interne de biens de consommation électriques et électroniques (appareils électroménagers, téléviseurs) ces dix dernières années. Les provinces plus anciennement industrialisées ont conservé une structure de production marquée par la prépondérance des industries lourdes. Dans les équipements électriques et électroniques, la province du Jiangsu vient en tête, et l'industrie de

Canton talonne de près celle de Shanghai. Dans la province du Fujian où l'industrialisation est stimulée par des apports de capitaux étrangers dans la ZES de Xiamen, 42 % de la production de l'industrie mécanique vient de l'électronique.

Enfin, dans le secteur « bois-papier-divers » où s'est produit aussi un important réaménagement des positions régionales, la montée des provinces du Sud va de pair avec leur poids prépondérant dans les produits artisanaux (plus de la moitié de la production chinoise), à un moindre degré dans l'industrie du meuble, deux secteurs sensibles à l'expansion du marché intérieur et des marchés extérieurs.

L'effet d'entraînement exercé par la demande a joué particulièrement dans les provinces les moins industrialisées du Sud pour plusieurs raisons : parce que leurs structures de production, initialement peu développées, ont pu s'adapter avec plus de flexibilité à de nouvelles demandes ; et surtout parce que leurs mécanismes économiques ont été beaucoup plus touchés par les réformes. Alors qu'un pôle industriel comme Shanghai a été maintenu très largement dans le cadre d'une économie planifiée, la libéralisation des circuits commerciaux dans les provinces du Jiangsu et du Guangdong par exemple a rendu ces économies beaucoup plus sensibles à l'évolution du marché[18].

La tendance à la concentration industrielle

Les mécanismes de la croissance industrielle ont alimenté un débat en Chine sur le rôle respectif du secteur d'État et des secteurs collectifs ou privés, sur la concurrence entre les petites et les grandes entreprises. Des positions idéologiques s'affrontent dans ce débat, mais aussi des arguments économiques : ce sont tantôt les entreprises d'État, tantôt les petites entreprises qui sont accusées d'inefficacité. Sans permettre de trancher, les performances respectives des différents types d'entreprises éclairent les conditions de la croissance industrielle au cours des années quatre-vingt, et les implications de la volonté du gouvernement actuel de « relancer le secteur d'État ».

La libéralisation des mécanismes économiques a réduit notablement la place des entreprises d'État dans la production industrielle : elle est passée de plus des trois quarts à moins des deux tiers, dans l'ensemble de la Chine, et à 60 % dans les régions côtières ; son recul a été particulièrement accusé dans les provinces du Sud. Ce mouvement s'est fait principalement au profit des entreprises collectives. L'émergence d'autres formes de propriété — privée ou mixte — apparaît nettement dans les provinces de Canton et du Fujian, où elle vient en grande partie du développement des sociétés mixtes dans les zones économiques spéciales (tableau 6).

Parallèlement s'est opérée une montée des grandes et moyennes entreprises dans les structures industrielles. Entre 1981 et 1987 leur part dans la production passe de

1. Il s'agit ici des entreprises rurales sous la tutelle des autorités de village, qui ne sont pas incluses dans les statistiques des secteurs industriels. Celles-ci incluent par contre les entreprises rurales sous la tutelle des « cantons ».

TABLEAU 6

La montée du secteur non étatique dans l'industrie

Types d'entreprises :	Parts dans les productions industrielles en 1987				Changements de 1981 à 1987 (en points de %)		
	État	Collectives	Autres	Total	État	Collectives	Autres
Chine	66,6	30,5	2,9	100,0	- 11,7	8,8	2,9
Beijing	75,5	21,8	2,7	100,0	- 6,0	3,3	2,7
Tianjin	76,8	19,7	3,5	100,0	- 6,3	2,8	3,5
Hebei	69,0	30,3	0,8	100,0	- 11,5	10,7	0,8
Liaoning	70,8	24,9	4,3	100,0	- 9,7	5,5	4,3
Shanghai	77,4	16,6	6,0	100,0	- 9,8	3,8	6,0
Jiangsu	43,7	53,1	3,3	100,0	- 17,6	14,3	3,3
Zhejiang	38,6	59,6	1,7	100,0	- 19,8	18,0	1,7
Fujian	60,2	25,9	13,9	100,0	- 16,1	2,2	13,9
Shandong	59,4	40,2	0,4	100,0	- 11,6	11,2	0,4
Guangdong	53,1	35,5	11,3	100,0	- 14,8	3,5	11,3
Côte	60,3	35,4	4,4	100,0	- 15,1	10,8	4,4

Source : Base de données CEPII, à partir des annuaires statistiques de la Chine.

41 % à 45 %. Or, d'après un recensement effectué en 1985, ces grandes et moyennes entreprises appartiennent dans leur quasi-totalité au secteur public (à plus de 95 %). Certes, le secteur non étatique, jusque-là confiné aux petites entreprises, a peut-être effectué récemment une percée dans la grande industrie (notamment grâce aux sociétés à capital mixte), mais il est probable que pour l'essentiel le recul des entreprises d'État dans l'industrie a dû être le fait des plus petites d'entre elles. On sait d'ailleurs que depuis 1980 nombre de celles-ci ont été « dénationalisées » (transformées en entreprises collectives ou données en gérance). En outre ces petites entreprises publiques ont pu mal résister à la concurrence du secteur collectif qui a une plus grande flexibilité de production, et dans certains cas une productivité du travail plus élevée.

En tout état de cause, le dynamisme industriel des zones côtières du Sud s'est accompagné d'un mouvement de concentration de la production dans les grandes et moyennes entreprises : l'accélération de la production a entraîné un glissement de la structure industrielle de ces petites entreprises vers les moyennes et des moyennes vers les grandes. Loin d'avoir une croissance basée sur la multiplication de mini-entreprises, les provinces du Sud ont réduit la dispersion de leur industrie et ainsi rapproché leurs structures industrielles de celles du Nord.

Les provinces du Nord enregistrent un recul général de leurs positions dans toutes les catégories d'entreprises, mais les plus grandes résistent relativement mieux et une concentration de la production s'opère aussi dans l'industrie de ces provinces. Le recul relatif des petites entreprises est particulièrement prononcé dans les trois

centres industriels — Pékin, Tientsin, Shanghai — où il est sans doute lié aux difficultés d'approvisionnement en matières premières en provenance des autres provinces, et à la concurrence des entreprises rurales implantées dans les provinces avoisinantes. En effet ces industries rurales¹ ont connu un essor exceptionnel, puisque leur production équivalait en 1987 à plus 16 % de celle de l'industrie urbaine contre 6 % en 1981 ; concentrées sur la façade maritime (68 % de la production des industries rurales) et tout particulièrement dans les provinces du Sud (35 %), elles ont été un des moteurs de la croissance économique dans ces régions, et ont lancé un mouvement de diminution de la population active agricole [19].

La politique en faveur des entreprises d'État annoncée par le gouvernement prend sans doute son sens véritable en termes géographiques et spatiaux : relancer l'industrie là où le secteur public est encore dominant, c'est-à-dire dans les provinces du Nord-Est ; ce qui revient en termes sectoriels à relancer la croissance des secteurs industriels amont au détriment des industries de biens de consommation qui ont porté la croissance des autres provinces côtières dans les années quatre-vingt.

L'ouverture inégale

L'ouverture de la façade maritime avait comme double objectif de promouvoir sa modernisation industrielle grâce aux technologies et aux capitaux étrangers et développer ses capacités d'exportation. Les effets en sont nettement perceptibles dans la province de Canton où ont été réunis les ingrédients d'une nouvelle dynamique : un apport massif de capitaux étrangers facilité par la proximité de Hong Kong et une conversion à l'économie de marché. Cette évolution posait inévitablement une double question : quant à la possibilité de généraliser un tel modèle et de l'étendre à l'ensemble de la façade maritime ; et quant à la manière de gérer les tensions inter-régionales nées de la montée de ce nouveau mode de croissance.

Les investissements directs réalisés par les sociétés étrangères en Chine ont représenté de 1979 à 1988 environ 15 milliards de dollars² avec une nette montée en puissance depuis 1985 (tableau 7). Ils sont dirigés en majeure partie vers les provinces côtières et en 1987 leur montant, estimé en monnaie nationale à l'aide du taux de change officiel, représente environ 4 % des investissements en capital fixe. Leur impact est cependant moins marginal dans les provinces où ils se sont concentrés (comme à Canton), surtout si on évalue leur montant en prix internes à l'aide des taux pratiqués sur les marchés des changes des zones côtières. En 1987, ils auraient ainsi représenté dans la province de Canton 15 % des investissements en capital fixe et 10 % à Tianjin.

2. Les statistiques chinoises incluent dans ce montant les apports de capitaux liés aux opérations de compensation, sous-traitance et assemblage, qui représentent environ 2,6 milliards de dollars.

TABLEAU 7

Investissements directs de l'étranger *

	1980-1984 Moyenne annuelle	1985	1986	1987	1988
Total Chine (en milliards de dollars)	0,8	2,0	2,2	2,6	3,7
Provinces (en %)					
Beijing	—	4,5	6,7	4,0	13,4
Tianjin	—	2,9	2,3	5,0	1,6
Hebei	—	0,4	0,5	0,4	0,5
Liaoning	—	1,3	2,1	3,4	3,5
Shanghai	—	5,5	6,6	8,1	6,2
Jiangsu	—	1,7	1,5	3,3	3,3
Zhejiang	—	1,4	1,1	1,4	1,2
Fujian	—	6,1	2,8	2,1	3,9
Shandong	—	1,8	2,9	2,4	2,4
Guangdong	—	33,3	38,4	27,8	33,4
Provinces côtières	—	58,8	65,0	58,0	69,5
Autres provinces	—	8,5	12,6	9,3	14,7
Ministères	—	32,6	22,3	32,6	15,7

* Y compris les apports de capitaux liés aux opérations de compensation, sous-traitance et assemblage.
Source : Base de données CEPII, à partir des annuaires statistiques de la Chine.

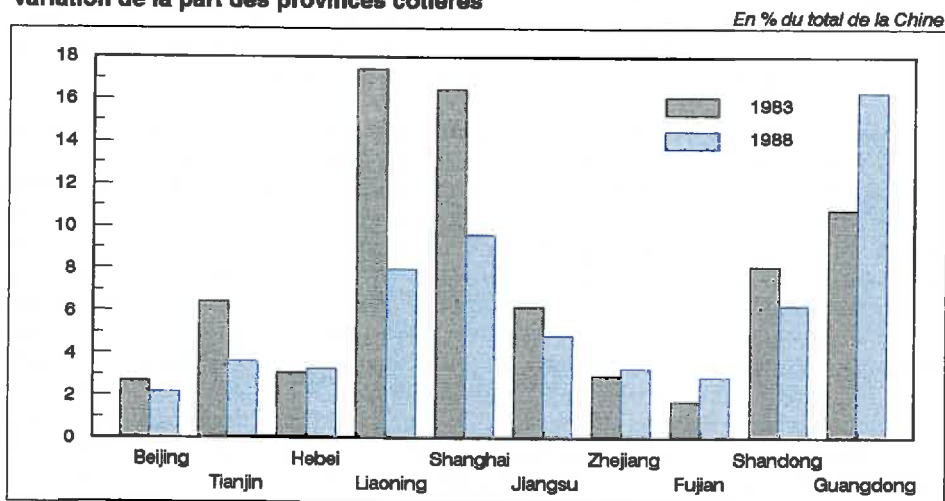
Largement orientés vers l'immobilier (hôtellerie), ils ont sans conteste contribué au dérapage des investissements « non productifs », et aussi à la montée de l'endettement, puisqu'on estime qu'environ un cinquième de la dette extérieure est liée à ce type de projets. En 1989 ce secteur a été durement affecté par la politique d'austérité (gel de la construction) et la baisse du tourisme.

Les investissements étrangers réalisés dans l'industrie manufacturière n'excèdent pas 1,5 milliard de dollars de 1979 à 1987. Même dans la province de Canton, les exportations des sociétés mixtes représentaient seulement en 1987 10 % des revenus d'exportation. En fait, nombre de joint-ventures produisent pour le marché intérieur chinois où elles écoulent leur production, en devises, dans le cadre de mesures autorisant la substitution d'importation ; ceci est particulièrement net dans le domaine des biens de consommation durables. En outre il s'agit souvent d'opérations d'assemblage qui impliquent une forte dépendance à l'importation, tant que l'intégration des productions amont n'en est qu'à ses débuts. Néanmoins, la coopération industrielle avec l'étranger crée les conditions d'une production de masse dans ces nouveaux secteurs et met la Chine en position à terme d'acquérir une compétitivité sur les marchés internationaux[21]. L'exemple de la production de téléviseurs couleur est à cet égard significatif : quasi nulle en 1978, elle a atteint 10 millions d'unités en 1988, dont 2 millions dans la province de Canton, et a entraîné une percée sur les marchés extérieurs à la fin des années quatre-vingt.

La plupart des provinces côtières enregistrent au cours des années quatre-vingt un fléchissement de leurs positions exportatrices qui tient à différents facteurs (graphique 7). Ainsi, les médiocres performances du Jiangsu à l'exportation témoignent d'un essor industriel essentiellement orienté vers le marché intérieur. Mais c'est la chute des cours pétroliers en 1986 et la réduction consécutive du volume des exportations de pétrole qui ont sérieusement affecté les provinces du Liaoning, du Hebei et du Shandong. Par ailleurs la décentralisation du commerce extérieur, qui a multiplié le nombre des provinces et villes autorisées à conduire directement leurs opérations avec l'étranger, explique une bonne part du recul des exportations de Shanghai. En 1980 la moitié des ventes de Shanghai était constituée par des produits venant d'autres provinces, un tiers seulement en 1988. Une partie de ce rôle a été repris par la province de Canton et ses zones économiques spéciales. A cet égard il est significatif que la province de Canton et dans une moindre mesure celle du Fujian, dans lesquelles ont été ouvertes des zones économiques spéciales, soient les seules provinces à accroître leur place dans les exportations. Les privilèges accordés dans ces zones franches (franchise douanière, taux élevés de rétention des devises et flexibilité des réglementations) ont en effet été au moins aussi attractifs pour des entreprises chinoises que pour les investisseurs étrangers. Toutes les provinces chinoises ont leur antenne commerciale à Shenzhen, et nombre d'entre elles y ont procédé à des opérations de délocalisation. Sous l'effet des investissements tant d'origine chinoise qu'étrangère, les trois ZES de Canton faisaient en 1987 16 % de la production industrielle de la province, et en 1988 33 % de ses exportations (dont 40 % de transit); la seule ZES du Fujian (Xiamen) faisait en 1987 15 % de la production industrielle de la province.

GRAPHIQUE 7

Exportations : variation de la part des provinces côtières



Source : base de données CEPII, à partir des statistiques officielles chinoises

Dans la province de Canton, à côté des opérations d'investissement montées dans les ZES sous forme de sociétés mixtes, un vaste mouvement de délocalisation des industries de Hong Kong a eu lieu dans les villes et les villages du delta (60 % de l'industrie du jouet de Hong Kong est ainsi délocalisée à Canton)[22] : il a créé des milliers d'usines et d'ateliers (bon nombre sans comptabilité autonome), employant entre un à deux millions de personnes. Les revenus de ces opérations de sous-traitance et d'assemblage avoisinent 10 % des recettes d'exportation de la province.

Or les dispositions adoptées dans les années quatre-vingt pour stimuler l'exportation laissent aux entreprises et aux autorités locales une partie des recettes d'exportation en devises, qui peuvent devenir ainsi une source importante de financement du développement local dans des économies provinciales dont certaines sont à la fin des années quatre-vingt largement ouvertes (tableau 8)[23]. Ces flux de devises alimentent dans certains cas une circulation monétaire parallèle (dans la province de Canton on estime que le dollar de Hong Kong compte pour un tiers de la monnaie en circulation) ou transitent par les centres de changes, dont les opérations se sont considérablement étendues depuis 1987, et qui assurent l'équilibre de l'offre et de la demande de devises au plan local à un cours où le renminbi est dévalué de moitié³. En 1987 environ 15 % des recettes d'exportation chinoises y ont transité.

Parallèlement apparaît ces dernières années une montée des emprunts extérieurs des provinces, contractés par les autorités locales, les sociétés financières provinciales et les sociétés mixtes.

TABLEAU 8

Degré d'ouverture des provinces côtières en 1987

	Exportations * (en % du revenu national ou provincial)
Total Chine	11,1
Beijing	14,6
Tianjin	18,7
Hebei	8,8
Liaoning	12,6
Shanghai	25,5
Jiangsu	11,4
Zhejiang	9,9
Fujian	11,8
Shandong	12,1
Guangdong	25,5

* En prix internes.

Source : Almanach of China's Foreign Economic Relations and trade, 1988 [23].

3. Dans les centres de change, en 1988, le dollar des Etats-Unis s'échangeait contre 7 renminbi, alors que le taux officiel était 1 = 3,7 rmb.

Conclusion

Les divergences régionales de croissance industrielle observées de 1981 à 1987 se sont confirmées en 1988. Dans un contexte marqué par la surchauffe, le dérapage de la demande, et la dislocation des échanges inter-régionaux de matières premières sous l'effet des tensions inflationnistes, le poids des provinces de la côte Sud dans l'industrie a continué à augmenter (passant de 32,6 à 34,2 de 1987 à 1988) alors que celui de la côte Nord a encore diminué (de 27,0 à 26,2).

Au cours des six premiers mois de 1989, en dépit de la politique d'austérité imposée par le gouvernement central (blocage des crédits bancaires), nombre de provinces du Sud maintenaient encore une forte croissance grâce à l'existence de circuits financiers non étatiques. Mais la récession économique qui marque la fin de l'année 1989 atteint désormais les provinces les plus dynamiques qui sont touchées par la baisse de la demande, notamment de biens de consommation durable, dans l'ensemble du pays. Parallèlement, le gouvernement central s'efforce désormais de reprendre le contrôle des ressources financières, internes et externes, décentralisées. Dans cette bataille, les provinces ne forment pas un front uni : ainsi Shanghai estime avoir été frustrée des avantages des réformes et de la décentralisation financière. Elle n'exclut sans doute pas de prendre sa revanche à la faveur de la redistribution des cartes en cours entre le centre et les provinces, et de la promotion de Zhang Zemin, ancien secrétaire du parti de Shanghai. On trouve là des partisans de l'abolition des privilèges concédés à Canton par Zhao Ziyang et d'une politique volontariste pour redresser l'activité des grandes entreprises d'État.

Les conflits d'intérêts inter-régionaux ont clairement joué un rôle dans la montée des tensions économiques à la fin des années quatre-vingt. Les mesures d'ouverture et de réforme ont montré à la fois leurs effets sur l'accélération de la croissance industrielle et des limites qui tiennent largement à un manque de cohérence dans la mise en œuvre de cette nouvelle stratégie. D'une part, une approche gradualiste et pragmatique a consisté à désigner des régions pilotes pour l'ouverture et les réformes, ce qui en minimisait les risques, d'autant que les provinces choisies ne représentaient pas un enjeu économique majeur ; mais ceci a eu pour effet de laisser les grands pôles industriels à l'écart du réveil économique. D'autre part, cette approche a conduit à négliger la mise en place de nouveaux mécanismes assurant une intégration économique au plan national. La restructuration des prix en cours entre 1981 et 1987 n'est pas allée assez loin ; le fonctionnement du système fiscal et bancaire a continué à laisser prévaloir les intérêts régionaux. Dans ces conditions, la stratégie de développement des zones côtières tendait à devenir strictement régionale.

La politique économique du gouvernement actuel consiste à maintenir encore au moins deux ans les mesures de rigueur prises fin 1988 pour juguler l'inflation, à renforcer la planification centrale, notamment en éliminant le jeu de prix flexibles, à mobiliser davantage de ressources financières au profit du gouvernement central. Une première question concerne la capacité du gouvernement à mettre en œuvre

durablement une telle politique face aux risques sociaux qu'elle implique (chômage, baisse des salaires réels) et à la résistance d'intérêts provinciaux.

Reste aussi à savoir si les orientations actuelles constituent une stratégie économique de rechange. Elles reflètent certes le retour sur le devant de la scène politique des partisans du modèle de développement antérieur à 1978. Mais certaines d'entre elles peuvent apparaître aussi comme des mesures de stabilisation nécessaires pour corriger les déséquilibres internes (déficit budgétaire) et externes (déficit de la balance des paiements). A ce titre elles auraient un rôle conservatoire à l'égard des réformes. Elles marqueraient un épisode supplémentaire dans un processus qui a, il semble bien, produit dans l'économie et la société chinoises depuis dix ans des mutations irréversibles.

Bibliographie

- [1] T.P. Lyons : *Economic Integration and Planning in Maoist China*, Columbia University Press, 1987. D. Granick : « The Industrial Environment in China and the CMEA Countries » in G. Tidrik, Chen Jiuyan editors : *China's Industrial Reform*, Oxford University Press, 1987.
- [2] F. Lemoine : « Rapport de mission en Chine », CEPII, décembre 1987. Wu Jinglian and Zhao Renwei : « The Dual Pricing System in China's Industry », *Journal of Comparative Economics*, vol 11, n° 3, septembre 1987.
- [3] F. Lemoine : « Le système financier chinois », *Economie prospective internationale*, n° 16, 1983.
- [4] M.I. Blejer and G. Szapary : « The Evolving Role of Fiscal Policy in Centrally Planned Economies Under Reform : the Case of China », IMF, Working paper, 1989.
- [5] D.J. Solinger : « Uncertain Paternalism : Tensions in Recent Regional Restructuring in China », *International Regional Science Review*, vol 11, n° 1, 1987. Macro Control Department of the State Commission for Economic Restructuring of the PRC, Inflation Study Group : « Background Materials on China's Inflation », March 7, 1989.
- [6] N.R. Lardy : « Regional Growth and Income Distribution in China » in *China's Development Experience in Comparative Perspective* edited by R.F. Dernberger, Harvard University Press, London, 1980.
C.R. Roll, Jr., and Kung-Chia Yeh : « Balance in Coastal and Inland Industrial Development » in *China a Reassessment of the Economy*, Joint Economic Committee, Congress of the United States, July 10, 1975.
N.R. Lardy : « Economic Planning in the People's Republic of China : Central Provincial Fiscal Relations », idem.
- [7] « Sixième plan quinquennal (1981-1985) pour l'économie nationale et le développement social de la RPC », Beijing information, n° 22, 1983.
- [8] « Septième plan quinquennal de l'économie nationale et du développement social de la RP de Chine 1986-1990 », Beijing information n° 17, 28/4/86.
- [9] M.J. Moser editor : *Foreign Trade, Investment, and the Law in the People's Republic of China*, Oxford University Press, 1987.
- [10] Phan Nhay : « Ouverture de la Chine : la troisième vague », *Le courrier des pays de l'Est*, n° 330, juin 1988.
- [11] M. Osborne : « Les zones économiques spéciales de la République Populaire de Chine », *Economie prospective internationale*, n° 25, 1^{er} semestre 1985.
- [12] Wang Dao Nan : « Les investissements directs des Chinois d'Outre-mer en Chine », *Economie prospective internationale* n° 30, 2^e trimestre 1987.
- [13] F. Gipouloux : « Chine 1986-1987 : réforme, crise et insertion croissante dans le commerce mondial », *Le courrier des pays de l'Est*, n° 331, juillet-août 1988.
- [14] M.C. Bergère : *L'âge d'or de la bourgeoisie chinoise*, Flammarion, 1986.
- [15] F. Lemoine : « Rapport de mission en Chine », 3 janvier 1990.
- [16] G. Fabre : « L'économie chinoise en proie au mal de l'inflation », *Le Monde diplomatique*, mai 1989.
Wu Jinglian : « Choosing a Strategy for China's Economic Reform », *Social Sciences in China*, 4/1988.
Micro Research Department, China Economic Structural Reform Research Institute : « Market Structure and the Enterprise System in Micro Economic Reform », *Social Sciences in China*, 4/1988.
- [17] G. Roseblatt : « China's Plastics Problems », *The China Business Review*, September-October 1987.
-

- [18] G. Fabre : « Le réveil de Shanghai : stratégies économiques 1949-2000 », *Le Courrier des pays de l'Est*, n° 325, janvier 1988.
- [19] R.R. Walker : « 40 years on : Provincial Constrats in China's Rural Economic Development », *The China quarterly*, n° 119, septembre 1989.
- [20] Y.Y. Kueh : « The Maoist Legacy and China's New Industrialization Strategy », *The China quarterly*, n° 119, septembre 1989.
- [21] R. Kojima : « Economic Reforms and the Open Door Policy in China », in *Challenge of Asian Developing Countries*, 1988.
- [22] F. Lemoine : « La Chine dans la zone Asie-Pacifique : une place à trouver », *Economie prospective internationale*, n° 30, 2^e trimestre 1987.
- [23] J.L. Pin : « L'ouverture économique de la Chine depuis 1978 », thèse en cours.

